

Arts, lettres, langues, mention langues, littératures et civilisations étrangères, spécialité : portugais

RNCP9166 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 6
Sigle	LICENCE — Licence
Code(s) NSF	136
Code(s) ROME	K2106, K1601, E1108
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit

Certificateur(s)

Ministère chargé de l'enseignement supérieur

Université de Provence (Marseille) Aix-Marseille I

<http://www.univ-provence.fr>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Ce professionnel aura pour vocation d'assurer les activités suivantes :

- 1 - Médiation linguistique et culturelle
- 2 - Documentation

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Les compétences associées sont : (les n° renvoient aux n° des activités ci-dessus)

Remarque : les compétences écrites en italique sont fonction du parcours choisis

Interagir avec les locuteurs lusophones

Traduire des textes de nature diverse, littéraires, presse, spécialisés (français/portugais, portugais/français)

Pratiquer la traduction trilingue et transversale (Portugais, français, espagnol)

Rédiger des textes en portugais

Participer ou accompagner des événements de type animation linguistique ou culturelle

Evaluer les besoins des populations en loisirs culturels, notamment au sein des diasporas lusophones

Collecter des informations et documents utiles à la réalisation d'un projet

Synthétiser l'information sous un angle particulier (économique, culturel, social...)

Rédiger des comptes-rendus, articles

Faire preuve de créativité

Diffuser l'information de façon écrite, photographique ou audiovisuelle

Exploiter les textes littéraires, journalistiques...

L'ensemble des activités s'appuie sur la base commune des capacités et connaissances attestées suivantes :

Connaître la culture portugaise / lusophone à travers l'histoire, la littérature, la civilisation etc.

Pratiquer le portugais au niveau C2 du cadre européen commun de référence en langues

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Enseignement

Bibliothèques, archives, musées et autres activités culturelles
 Gestion des sites et monuments historiques et des attractions touristiques similaires
 Activités des agences de presse
 Administration publique (tutelle) de la santé, de la formation, de la culture et des services sociaux, autre que sécurité sociale
 Administration publique (tutelle) des activités économiques
 Activités de services administratifs et de soutien aux entreprises
 Import/Export

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

- Enseignant de portugais ou français langue étrangère (après poursuite d'études en Master)
 En France: (éducation nationale, réseau associatif ou enseignement commercial)
 Hors de France: Institutions et établissements d'enseignement secondaire et supérieur privés ou publics.
- Traducteur et correcteur littéraire dans l'édition ou la presse (privé-public).
- Administration publique territoriale (sur concours)
- Emplois du secteur associatif culturel
- Chargé d'étude ou d'opération de développement (social et culturel)
- Agent de développement du patrimoine (public et privé)
- Agent de valorisation du patrimoine
- Chef de produit (tourisme)
- Guide-interprète-conférencier
- Traducteur/interprète
- Secrétariat bilingue / trilingue

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très faible (1/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 1 à 2 sur 5.
Facteurs principaux	Non-attractivité salariale, Non-durabilité de l'emploi
Salaire médian (mensuel)	2 100 €
Familles professionnelles (FAP)	U0X81 — Interprètes · tension 2/5 (Faible) U0X91 — Cadres et techniciens de la documentation · tension 1/5 (Très faible)
Projets de recrutement (BMO 2026)	1 786
Jugés difficiles à recruter	33 %
Emplois saisonniers	29 %
Familles professionnelles (FAP)	U0X81 — Interprètes U0X91 — Cadres et techniciens de la documentation W0X80 — Professeurs des écoles

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE

Personnes ayant contribué aux enseignements (loi n°84-52 du 26/01/1984 modifiée sur l'enseignement supérieur) en termes de 100% d'enseignants titulaires

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE

Enseignants titulaires désignés par arrêté présidentiel

COMPOSITION DU JURY — APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

Non

COMPOSITION DU JURY — CANDIDATURE INDIVIDUELLE

Enseignants titulaires désignés par arrêté présidentiel – commission pédagogique

COMPOSITION DU JURY — VAE

Enseignants, professionnels, représentant de la formation continue, président de la commission pédagogique

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<http://www.univ-provence.fr/romane/portugais>

Université d'Aix-Marseille I

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/9166/>